

Contrats de télécommunication mobile
Année financière : 2018-2019
Trimestre : Janvier à Mars 2019

Nom du fournisseur / prestataire de service	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs en circulation	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coût d'acquisition	Coûts de service mensuels	Dépassements aux forfaits	Coûts totaux
CSPQ / Rogers Communications (Prestataire de premier rang)	Téléphones cellulaires	20			552.00 \$	1 667.84 \$	21 101.00 \$ (services)
	Téléphones intelligents	181			17 751.36 \$		
	Tablettes	2			112.20 \$		
	Clés cellulaires	3			168.30 \$		
	Points d'accès cellulaires	13			849.30\$		
CSPQ / Telus (Prestataire de second rang)	Téléphones cellulaires						
	Téléphones intelligents						
	Tablettes						
	Clés cellulaires						
	Points d'accès cellulaires						
Apple Store	Tablettes			1420.00 \$			1420.00 \$

Information complémentaire

L'Autorité des marchés financiers fait partie du regroupement des ministères et organismes ayant choisi d'adhérer à l'offre du Centre de services partagés du Québec (CSPQ) en matière de services de mobilité cellulaire. Le CSPQ a pour mission de fournir ou de rendre accessibles aux organismes publics les biens et les services dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions, notamment en matière de ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles et de moyens de communication à des tarifs regroupés avantageux.